

## Canevas de fonctionnement des consultations

### Les règles du jeu

#### Horaires de consultation :

Chacun souhaiterait être vu systématiquement après ses heures de cours ou de travail...

**Ce ne sera malheureusement PAS possible**

Pour permettre au praticien de travailler dans les conditions optimales, nous vous demandons de **limiter le nombre d'accompagnant à maximum 1 personne.**

Afin de limiter les contraintes, l'agenda est organisé de manière à systématiser les rendez-vous longs en début de matinée et d'après-midi, pour consacrer les fins d'après-midis et soirées aux suivis et satisfaire un maximum de patients. Les mercredis après-midis sont destinés en priorité aux enfants, aux adolescents, et aux enseignants. La priorité les samedis est donnée aux étudiants en internat ou en kot. (Pas de samedis à Pâques ni en juillet-août)

#### Organiser votre planning pour bénéficier du traitement optimal :

Les rendez-vous de pose et de retrait d'appareillage se feront en début de matinée, ou d'après-midi hormis le mercredi. Les suivis seront proposés, plusieurs mois à l'avance, à l'intervalle idéal avec une faible marge, **aux heures disponibles.** Si le patient **choisi** de ne pas s'organiser en conséquence, il s'expose à une perte de temps, à une perte de contrôle du traitement, et à un surcoût.

En outre, certains rendez-vous ne sont simplement pas négociables.

**Les patients les plus souples ont les traitements les plus rapides et les plus médicalement optimaux.**

Il est en outre conseillé de ne PAS changer de praticien afin d'assurer une cohérence maximale au traitement, sous peine de perdre du temps. Merci de vous assurer dès le début de votre disponibilité dans l'horaire du praticien.

#### Hygiène :

Nous vous apporterons notre support à ce sujet tout au long du traitement.

Une cote d'hygiène sera systématiquement associée à chacune de vos visites, permettant de suivre l'évolution de vos efforts, voire d'attirer l'attention en cas de problème.

Dès le début du traitement le matériel et les conseils adéquats vous seront offerts, et le renouvellement périodique sera assuré sur simple demande.

Enfin, si vous n'avez pu vous brosser les dents avant de vous rendre chez nous, il est impératif de le faire en arrivant au cabinet, avant votre rendez-vous, **exclusivement au niveau de la zone d'hygiène du rez-de-chaussée.**

En cas de difficulté répétée, l'orthodontiste se réserve le droit de ne pas vous soigner, voire de mettre fin au traitement avant son terme normal.

#### Casses et oublis :

Afin de respecter TOUS nos patients, nous sommes très attentifs à ne pas désorganiser les rendez-vous.

Il n'est donc jamais possible « d'ajouter simplement » un acte de réparation imprévu.

Nous vous demandons dès lors dans ce cas de toujours nous contacter AVANT votre rendez-vous.

Nous ferons le maximum pour vous aider en aménageant si possible ce rendez-vous ou en le modifiant.

En cas de rendez-vous raté, tant pour votre temps de traitement total que pour des raisons médicales évidentes, il est vivement recommandé de se revoir sans trop tarder, **même si cela demande un compromis par rapport à votre organisation habituelle.** Un justificatif médical vous sera délivré au besoin.

#### Tarification des urgences et réparations :

Les premiers incidents sont couverts par votre planning financier. En cas d'exagération en nombre ou fréquence, votre responsabilité est engagée. Les honoraires d'urgence et de réparations sont dans ce cas à régler comptant.

Dans tous les cas, le patient doit impérativement assumer que les appareils abîmés et les rendez-vous ratés peuvent avoir pour conséquence des frais et des retards, même si nous faisons le maximum pour atténuer ces effets négatifs.

#### Activités scientifiques :

La clinique Orthoteam est un centre de référence en orthodontie générale et digitale.

Le docteur Van Steenberghe est conférencier international et emploie les images de ses patients dans ses formations.

Par contre en aucun cas des images où le patient est reconnaissable ne sont publiques.

Un consentement éclairé devra être signé à la pose de l'appareillage, qui inclus le droit à l'image pour les formations.

**Cette clause n'ayant pas d'exception, merci de ne pas prendre rendez-vous si elle ne vous convient pas.**